

## « L’Inflation Reduction Act (IRA) ne présente pas de risques de sécurité économique importants pour l’Union européenne »

**Pour assurer la décarbonation des économies européennes, le Conseil des experts économiques franco-allemands, coprésidé par Camille Lan-dais et Monika Schnitzer plaide, dans une tribune au « Monde », pour une politique industrielle tournée vers les énergies renouvelables, articulant nucléaire français et hydrogène allemand.**

L’Inflation Reduction Act (IRA), voté aux Etats-Unis il y a un an, a suscité beaucoup d’inquiétudes en Europe. Ce programme ambitieux en faveur du cli-mat et du développement des industries vertes est bienvenu, mais son contenu protectionniste paraît menaçant pour l’économie européenne.

En réservant explicitement les aides publiques à la production locale, c’est-à-dire en promouvant le « made in USA » en violation des principes de l’Organi-sation mondiale du commerce (OMC), il fait craindre des délocalisations d’en-treprises européennes vers les Etats-Unis, voire une course aux subventions entre Etats qui pourrait rendre encore plus coûteuse la transition verte.

Quelle doit être la réponse européenne ? Pour éclairer le débat, le Conseil des experts économiques franco-allemands a examiné en détail ce programme américain et évalué ses impacts économiques.

Si les craintes d’un choc économique doivent être dissipées, l’IRA nous rap-pelle l’ampleur du défi industriel que représente la décarbonation de nos éco-nomies. Une réponse coordonnée, qui pousse les programmes européens plus vite et plus loin, et qui investit dans une transition énergétique rapide fondée sur les renouvelables, mais aussi sur un soutien mutuel du nucléaire français et de l’hydrogène allemand, nous paraît la meilleure stratégie.

### **Eviter une guerre industrielle**

Notre premier constat est que l’importance de l’IRA doit être relativisée. Le coût total de l’IRA, estimé dans une fourchette large allant de 390 à 900 mil-liards de dollars (environ 365 à 844 milliards d’euros) pour la période 2023-2031, est comparable au volume financier global des divers programmes déjà lancés par l’Union européenne (UE) pour atteindre les objec-tifs clima-tiques et faciliter la transition verte. En outre, nos estimations indiquent que les subventions accordées dans le cadre de l’IRA ne devraient avoir qu’un impact macroéconomique global minime, tant aux Etats-Unis que dans l’UE. Dans ce contexte, il convient d’éviter une guerre industrielle ouverte aussi bien avec les Etats-Unis qu’au sein de l’UE.

Néanmoins, ce nouveau cadre pourrait inciter certaines industries à davantage investir aux Etats-Unis plutôt que dans l’UE ; c’est pourquoi nous avons conduit un examen plus approfondi à un niveau sectoriel.

S'agissant de la production des véhicules électriques notamment, l'expansion du marché américain ne devrait pas détourner massivement la demande ou la production de l'Europe, qui restera, en 2030, un marché de vente plus important que celui des Etats-Unis. Le marché automobile se caractérise en effet par un aspect continental où les frais de transport et les droits de douane incitent largement à une implantation locale des sites de production. Plus généralement, l'IRA ne présente pas de risques de sécurité économique importants pour l'UE.

La stratégie de l'IRA, qui consiste essentiellement en l'octroi de subventions à la production et à l'investissement, nous semble moins efficace pour relever les défis de la décarbonation que celle adoptée par l'UE, qui comprend à la fois la tarification du carbone et une intervention industrielle ciblée.

### **Réduire les prix de l'énergie**

Il n'en demeure pas moins que l'Europe devrait s'inspirer de la simplicité et de la rapidité de l'approche de l'IRA en faisant de la simplification et de l'accélération des procédures européennes pour l'octroi des aides une priorité. Ces dernières devraient être concentrées sur les secteurs qui engendrent des externalités environnementales et technologiques substantielles et pour lesquels les pays de l'UE possèdent déjà (ou pourraient développer) des avantages comparatifs par rapport à leurs partenaires et concurrents.

Mais, plus que l'IRA lui-même, c'est l'important différentiel de prix énergétiques que l'on observe entre les Etats-Unis et l'UE qui est susceptible d'avoir un impact majeur sur l'attractivité de l'Europe et la compétitivité de ses industries. C'est pourquoi des efforts concertés pour réduire les prix de l'énergie en Europe sont essentiels. Il importe ainsi d'accélérer le déploiement des sources d'énergie renouvelables afin de renforcer l'approvisionnement énergétique.

Dans le domaine de la production d'énergie conventionnelle, l'Allemagne et la France ont adopté des stratégies différentes. Nous plaignons pour un soutien mutuel, notamment en désignant les centrales nucléaires et les centrales à gaz à hydrogène comme des technologies de transition sur la voie de la neutralité climatique dans la taxonomie de l'UE.

### **Sécuriser l'approvisionnement en matières premières**

En outre, les deux pays ont tout à gagner à intensifier leur collaboration pour développer l'infrastructure européenne de l'électricité et de l'hydrogène. La réforme des marchés européens de l'électricité devrait également être un élément central de toute politique industrielle verte européenne, le marché de gros étant le principal instrument de coordination pour garantir une électricité sûre, décarbonée et abordable à l'échelle européenne.

Enfin, nous recommandons de sécuriser l'approvisionnement en matières premières en renforçant la coopération internationale par le biais d'accords commerciaux et en privilégiant les incitations à développer des capacités nationales de production et transformation. Porter plainte auprès de l'OMC pour dénoncer les clauses de contenu local de l'IRA ne nous semble pas être une bonne stratégie au regard des maigres chances de succès d'une telle procédure.

Il nous semble plus prometteur d'explorer des voies de coopération avec les Etats-Unis, dans un cadre qui pourrait être partagé avec un certain nombre de partenaires, comme des accords d'ajustement aux frontières liés à la protection de l'environnement, sur les émissions de méthane par exemple.

Camille Landais et Monika Schnitzer sont tous deux coprésidents du Conseil franco-allemand des experts économiques.

*par Camille Landais Et Monika Schnitzer*